

PROJET DE DEVELOPPEMENT 2016-2020



Introduction

La notion de projet de développement regroupe deux concepts : celui de se projeter donc d'envisager l'avenir, et celui de se développer donc de croître, de façon rationnelle.

« Il faut envisager l'idéal et composer avec le réel.... »

Un projet de développement ne peut s'établir que pour une période pluriannuelle. Compte tenu du rythme classique de l'action sportive et de la durée des mandats électifs, ce projet est bâti sur une olympiade.

L'une des finalités du projet est d'assurer la meilleure cohérence possible de l'action fédérale. Il doit, en conséquence, tenir compte des priorités de la fédération et organiser les complémentarités d'interventions du comité, et cela au service des clubs. Sa préparation suppose une consultation des clubs.

Quelle que soit la forme de présentation choisie, un projet de développement suppose le respect de trois étapes : l'établissement d'un constat (ou état des lieux), la définition d'objectifs, la formalisation d'un plan d'action.

La réussite de ce plan passe par une évaluation régulière des effets du dispositif.



Directives nationales

Le projet de développement fédéral n'est pas encore finalisé



Constat

Depuis le constat sur l'olympiade 2012-2016, certains aspects ont évolué toutefois le contexte général est quasiment identique.

Au niveau des équipements on se trouve encore face aux mêmes problématiques. On note encore que près de 75 % des bassins praticables pour la natation ne sont pas chauffés. Cela signifie que sur près du tiers de l'année ces équipements ne sont pas exploitables dans les conditions satisfaisantes pour l'enseignement et l'entraînement des activités de la natation. Le secteur sud reste encore sous doté en bassins au regard de la moyenne régionale et nationale. Toutefois des projets sont en cours ce qui pourrait être un levier pour le développement de nos disciplines dans la mesure où des structures affiliées s'y créeraient (St Leu et St Philippe). A noté que l'offre de pratique de la natation de nos clubs affiliés (au nombre de 26 dont 2 à Mayotte) est satisfaisante, bien qu'elle ne soit dispensée que sur la moitié des piscines praticables du département.

Au niveau des licences, après une forte croissance jusqu'au milieu de l'olympiade 2012-2016, on constate sur les deux dernières saisons une stabilisation autour de 6500 licenciés. Cette amélioration est surtout significative sur les publics de l'école de natation et des activités d'animation. En outre le nombre de compétiteurs est resté stable, avec toutefois une diminution du public féminin. Les clubs inscrits dans une logique de performance représentent moins de la moitié de l'effectif.



S'agissant des apprentissages, comme il a été dit plus haut, le public des écoles de natation est en augmentation, et certains clubs commencent à avoir des difficultés à répondre à cette demande croissante pour des raisons matérielles (créneaux, piscines ..) et/ou humains (encadrement technique).

Dans les pratiques compétitives en natation course et natation synchronisée, on peut constater un dynamisme avec une offre de compétition très régulière. Bien qu'il y ait eu des améliorations sur l'organisation des manifestations des efforts doivent être encore faits. L'implication des clubs dans la mise en œuvre de ces manifestations est très variable en fonction de leurs moyens matériels et de leurs aspirations à la performance. Enfin, malgré un souhait exprimé pour la mise en place de regroupements régionaux la participation insuffisante des acteurs a pénalisé la réalisation des actions.

En terme de performance, le niveau moyen des nageurs réunionnais en natation course et natation synchronisée est en progression constante. En revanche la représentativité de nos nageurs en natation course au plan national dans les 8 premiers par année d'âge et sur les podiums n'a pas évolué.

En natation course, la catégorie minimale qui fut la plus représentative au niveau national est en perte de vitesse en terme de densité.



En natation synchronisée la représentativité sur le plan national est en forte progression.

L'offre de formation concerne essentiellement les officiels, et la formation initiale fédérale et continue des entraîneurs et techniciens. Les formations fédérales (brevêts fédéraux) sont en forte augmentation et les besoins exprimés dans le domaine de la formation nécessitent un développement des actions de l'ERFAN .

Le partenariat public et privé a beaucoup évolué, toutefois il est instable et la pérennisation du niveau d'aide est difficile à garantir.

La couverture médiatique de la natation est toujours satisfaisante. En revanche la communication entre les acteurs de la natation est très perfectible alors que les moyens déployés devraient être suffisants (site du CRN, internet ...). La promotion de nos disciplines est essentiellement faite autour du MOI, cette action garde toute sa légitimité et reste très importante pour les acteurs de la natation réunionnaise.

L'engagement dans le bénévolat en constant recul.



Analyse du constat

	leviers	pistes	moyens
EQUIPEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> • Pérennisation • Positionnement 	<p>→ Labellisation, qualité de service/prestation, utilité publique, résultats sportif</p> <p>→ promotion, utilité publique, diversification de l'offre, qualité de service/prestation</p>	<p>: convention d'utilisation et de mise à disposition, partenariat, performances, manifestations, actions citoyennes</p> <p>: expertise/conseil, schéma directeur, formation</p>
PERFORMANCES	<ul style="list-style-type: none"> • Entraînement • Compétition 	<p>→ compétence, créneaux, aménagement des études, émulation</p> <p>→ confrontation, adversité, exemplarité</p>	<p>: section sportive, pôle, regroupements, formation</p> <p>: rencontre dans la zone, MOI, nationaux</p>
LICENCES	<ul style="list-style-type: none"> • Offre 	<p>→ diversification, qualité de service/prestation, créneaux, utilité publique, promotion</p>	<p>: dispositifs fédéraux, labellisation, solidarité fédérale, convention d'équipement, formation</p>



	leviers	pistes	moyens
FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> •Offre •Structuration 	<p>→ échange, ouverture, expérience, diversification, reconversion, orientation, formation professionnelle,</p> <p>→ ingénierie</p>	<p>: formation continue, recyclage (PSE, CAEP), regroupements, compétition de niveau supérieur, formations fédérales (BF), formation d'état (BP)</p> <p>: ERFAN</p>
PARTENARIAT COMMUNICATION PROMOTION	<ul style="list-style-type: none"> •Image 	<p>→ résultats, utilité publique, promotion, qualité de service/ prestation, structuration</p>	<p>: performances, licences, PDR, labellisation, MOI</p>
BENEVOLAT	<ul style="list-style-type: none"> •Utilité •Identification 	<p>→ reconnaissance, valorisation, compétence, délégation</p> <p>→ culture fédérale, culture de club, appartenance, résultats, solidarité</p>	<p>: animation, qualité des actions, convivialité récompenses</p> <p>: vie de club, " bannières" , performances, formation</p>



Stratégie de développement

Les outils et moyens de développement existent et sont identifiés, toutefois des **priorités** doivent être définies.

Le plan d'action qui sera proposé devra être ambitieux, réaliste et consenti par tous (**fédérer**).

Plus que jamais et surtout sur nos projets majeurs la **mutualisation** de nos moyens est indispensable.

Les deux objectifs principaux restent les mêmes que sur les précédentes olympiade, ils visent à offrir à tous ceux et toutes celles qui en ont le goût et l'ambition la possibilité de pratiquer des activités aquatiques et d'atteindre le plus haut niveau possible dans nos disciplines représentées.

Des objectifs tout aussi importants ne doivent pas être négligés, ils sont transversaux aux objectifs principaux, s'agissant de l'éducation, de la santé, de la citoyenneté et de la formation.



Projet de développement

Offrons à tous ceux et toutes celles qui en ont le goût et l'ambition la possibilité de pratiquer des activités aquatiques et d'atteindre le plus haut niveau possible dans toutes nos disciplines.

2 axes de développement :

- *développer nos pratiques pour le plus grand nombre*
- *développer les pratiques de performance*

I) Objectifs :

• *Axe 1 : **développer nos pratiques pour le plus grand nombre** : Donner à tous ceux et toutes celles qui en ont le goût et l'ambition la possibilité de pratiquer des activités aquatiques*

- ***Objectif 1** : Consolider l'ENF dans tous les clubs*
- ***Objectif 2** : Développer les nouvelles pratiques*
- ***Objectif 3** : Accompagner les clubs dans leur structuration*



• **Axe 2 : développer les pratiques de performance** : Donner à tous ceux et toutes celles qui en ont le goût et l'ambition la possibilité d'atteindre le plus haut niveau possible dans toutes nos disciplines.

- **Objectif 1** : Développer la "pré-filière" de haut niveau
- **Objectif 2** : Optimiser l'adversité, la confrontation
- **Objectif 3** : Animer et soutenir le haut niveau régional

II) Actions :

• **développer nos pratiques pour le plus grand nombre :**

Objectif 1 : Consolider l'ENF dans tous les clubs

➔ **Actions :**

- Formation initiale et continue des éducateurs.
- Animation et suivi du dispositif.
- Promouvoir le dispositif (utilité publique, action social ... "Savoir-nager")



Objectif 2 : Développer les nouvelles pratiques

→ Actions :

- *Promouvoir les différents dispositifs fédéraux ((0-6 ans ; nager Forme Santé et bien-être ...)*
- *Sensibilisation des clubs « Animation » aux différentes activités.*
- *Offre de formation.*

Objectif 3 : Accompagner les clubs dans leur structuration

→ Actions :

- *Assurer un encadrement qualifié.*
- *Accompagnement des clubs dans la mise en place d'un plan de développement (labellisation).*
- *Offre de formation.*



- **développer les pratiques de performance**

Objectif 1 : Développer la "pré-filière" de haut niveau

➔ Actions :

- *Actions concertées CLUB/CRN auprès des collectivités locales, établissements scolaires (partenariats à établir).*
- *Offre de formation, favoriser la participation et accompagner les entraîneurs (formation professionnelle continue).*
- *Accompagner les clubs labellisés niveau Formateur.*
- *Favoriser la mise en place d'un pôle régional (IRSOI)*



Objectif 2 : Optimiser l'adversité, la confrontation

→ Actions :

- *Pérenniser le meeting de l'océan indien .*
- *Favoriser les échanges dans la zone Océan Indien.*
- *Identifier et intégrer les compétitions dans la zone Océan Indien offrant une adversité optimale.*

Objectif 3 : Animer et soutenir le haut niveau régional

→ Actions :

- *Préparer les Jeux des îles, amélioration des niveaux de performance en équipe avec des regroupements de préparation et de sélection.*
- *Soutenir l'élite régionale dans ses déplacements et compétitions nationales.*
- *Stages d'entraînement, regroupement, performance en équipe, déplacements et compétitions nationales .*
- *Favoriser la participation et accompagner les entraîneurs (formation professionnelle continue) ayant des nageurs dans le collectif régional.*



- *Créer des liens privilégiés avec les pôles métropolitains ou clubs pour la poursuite des carrières sportives.*
- *Accompagner les athlètes proposés sur listes (suivi médical, suivi sportif et accompagnement du double projet).*



L' ETR

L'Équipe Technique Régionale est chargée, sous la coordination du Conseiller Technique Sportif (CTS), de mettre en oeuvre le plan de développement quadriennal du Comité de La Réunion de Natation conformément aux Directives Techniques Nationales.

Cette équipe Technique est constituée de groupes de travail correspondant aux grands axes de développement.

En début de chaque saison les cellules sont éventuellement réorganisées en fonction des objectifs de saison et de son effectif.

La mission de chacun des membres de l'Équipe Technique Régionale est redéfinie chaque année.

